



Délibération 2024.04.09

Délibération affichée
et exécutoire le :

30/04/24

Le 16 avril 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 10 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe METIVIER.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : MANDEL Aurélien à MÉTIVIER Philippe, CANOREL Stéphanie à CHABENAT Jean-Michel, PERRICHON Didier à MALASSINET Alain .

9- Cession à titre onéreux d'un chemin d'exploitation après enquête publique

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2241-1,

Vu la délibération en date du 20 juin 2023 décidant de lancer la procédure de cession prévue par l'article L. 161-10 du Code rural,

Vu l'arrêté municipal en date du 5 mars 2024 ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le présent projet,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 mars 2024 au 4 avril 2024,

Vu les conclusions du commissaire enquêteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la vente du chemin rural à la SA André Villemont, au prix au prix de 250 euros. Les frais, droits et honoraires seront à la charge de l'acquéreur.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents au dossier.

Le Maire,
Philippe METIVIER



Le secrétaire de séance,
Etienne HUIDO